

JANVIER 2011

Bulletin Municipal N°4



Saint-Pierre de Lages



Le conseil municipal vous souhaite
Le conseil municipal vous souhaite
une excellente année 2011



Bulletin édité par la Mairie de St Pierre de Lages

Directeur de la publication : Joël Tricard

Conception, graphisme, mise en page : Jean-Yves Sacareau.

**Comité éditorial : Jean-Yves Sacareau, Robert Nicodème,
Sophie Alibert, Michel Chamayou, Laurence Klein, Mary Jamin**

Annie Roques, Arnaud Duranthon, Jean-Louis Paga.

Merci à tous ceux qui ont participé à ce bulletin.

Imprimé sur papier PEFC par ReliefDoc à Balma



Lettre du Maire



A toutes et à tous, je vous présente, au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes meilleurs vœux pour l'année 2011.

Depuis le début de ce mandat, différents projets nous ont mobilisé :

La création d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement, véritable succès dû au réel besoin de nos administrés,

L'agrandissement de la station d'épuration devenu indispensable, lié au projet du P.L.U.

La continuité du Plan Local d'Urbanisme avec sa finalisation prévue courant 2011.

Le projet d'adhésion à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse a également suscité de nombreuses interrogations et demandé beaucoup d'énergie. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner de suite immédiate à cette adhésion.

La vente de notre terrain communal n'ayant pu être concrétisée dans le délai escompté, certaines réalisations comme la réfection de l'Eglise et de la salle des fêtes ont du être différées.

Je n'oublierai pas l'ensemble du personnel qui par leur travail et leur disponibilité, nous ont permis cette année encore de satisfaire les demandes des administrés.

Je remercie également toutes les associations qui s'investissent avec dévouement pour vous proposer différentes activités.

Les divers aléas rencontrés n'altèrent en rien ma passion, mon dévouement et ma détermination pour gérer et faire fonctionner dans l'intérêt général, ce service de proximité qu'est Votre Mairie.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2011.

Bonne et heureuse année à Tous !!

Le Maire,
Joël Tricard

SOMMAIRE

Budget	4-5
Travaux	6-7
Urbanisme.....	8
POS/PLU	9
Recensement	10
Centre de Loisirs .	11
Intercommunalité..	12
Le trésor de St Pierre de Lages..	13
Le Blason de la commune	14
Diététique et Nutrition	15
Prédateurs de nos jardins	16
Le conseil Général	17
Concert à l'église..	18
État civil	19
Les Associations	20-31

EN BREF

HORAIRES DE LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture au public de la Mairie sont les suivants :

LUNDI, 14h-18h
MARDI, 8h-12h
MERCREDI, 8h-12h
JEUDI, 13h-17h
VENDREDI, 14h-17h

Accueil Service administratif et social
Mail : Danielle@stpierredelages.fr
Tel 05 61 83 73 97

Comptabilité
Mail : mairie@stpierredelages.fr
Tel : 05 61 83 73 97

École :
Tel : 05 61 83 71 66

Collège :
Tel : 05 62 18 84 30

ACCUEIL DES NOUVEAUX ADMINISTRES

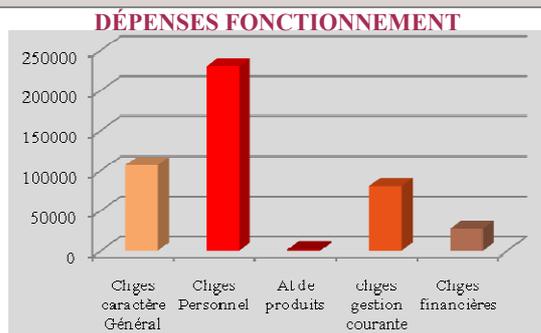
Les nouveaux administrés, ainsi que ceux qui quittent la commune, sont priés de se présenter en mairie afin d'effectuer les formalités nécessaires à leur installation ou leur départ

Budget

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Charges à caractère Général	107047
Charges de Personnel	230830
Atténuation de produits	1979
Charges gestion courante	81304
Charges financières	27760

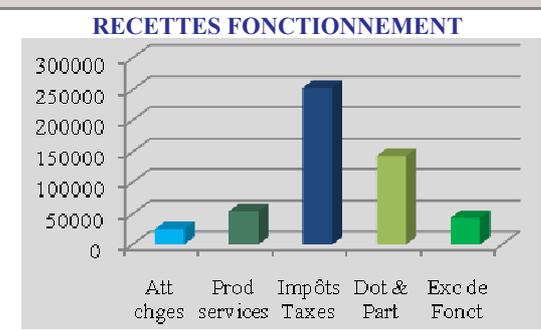
Total dépenses 448920



RECETTES FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges	25409
Produits des services	54210
Impôts et Taxes	253086
Dotations et participations	143341
Excédent de Fonctionnement	43666

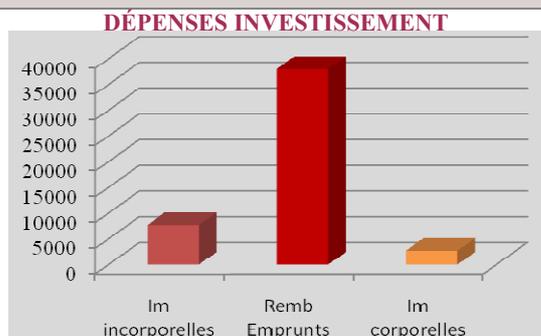
Total Recettes 519712



DÉPENSES INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts	38001
Immobilisation incorporelles	7668
Immobilisation corporelles	2706

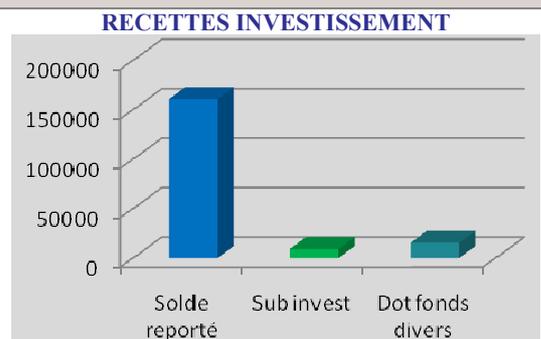
Total dépenses 48374



RECETTES INVESTISSEMENT

Solde reporté	160641
Dotations Fonds divers de Réserves	15205
Subventions d'investissement	9052

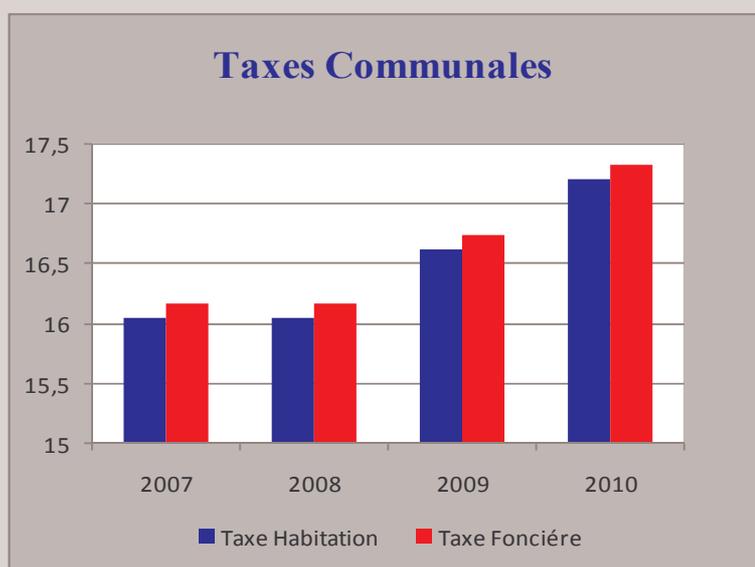
Total Recettes 184898



Budget

Taxes Communales

Taxes	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Evolu-tion
Taxe d'habitation	16,05%	16,05%	16,61%	17,2%	7.16%
Taxe Foncière (bâtie)	16,17%	16,17%	16,74%	17,33%	7.17%
Taxe Foncière (non bâtie)	60.69%	60.69%	62.81%	65.03%	7.15%
Taxe Professionnelle	10%	10%	10%	10%	0%



Subventions aux Associations et autres

Voici le détail des subventions attribuées par la commune durant l'exercice 2010

• ASSOCIATION LA CHASSE :	400.00 €
• ASSOCIATION AIDE A DOMICILE :	70.00 €
• ASSOCIATION LAGES TONIC :	400.00 €
• ASSOCIATION LE BADMINTON	100.00 €
• ASSOCIATION MODEL UP :	100.00 €
• ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES :	400.00 €
• ASSOCIATION VOLLEY :	100.00 €
• CLUB DE L'AGE VERMEIL :	400.00 €
• CLUB DE TENNIS :	400.00 €
• CLUB DES JOYEUX PETANQUEURS :	400.00 €
• COMITE DES FÊTES :	1 700.00 €
• COOPÉRATIVE SCOLAIRE ÉCOLE :	1 916.00 €
• FNAC COMITE DE LANTA :	53.00 €
• UNION SPORTIVE BOURG / LANTA :	61.00 €

EN BREF

SUIVEZ LES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Les dates des prochains Conseils seront affichées sur le panneau extérieur de la Mairie
Enfin, nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont publiques.

Trésorerie de Caraman-Lanta

23 cours Alsace-Lorraine
31460 CARAMAN
Tél. 05 61 83 10 64
Fax. 05 62 18 55 84
Heures d'ouvertures au public
Lundi, mardi, jeudi :
8h00-12h30 / 13h30-16h00
Mercredi, vendredi :
8h00-12h30

La Poste

Place de la Poste
31570 LANTA
Tél. 05 62 18 62 40

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire

7 avenue du 8 mai 1945
31460 CARAMAN
Tél. 05 62 18 62 62
Fax. 05 62 18 62 63

SMICTOM du Lauragais (Ramassage des Ordures Ménagères)
tel 05 61 24 59 67
fax 05 61 24 18 02

EN BREF

ENVIRONNEMENT

L'abandon dans la nature de gravats, appareils ménagers usagés ou autres déchets non dégradables est inconcevable. La législation sanctionne lourdement toute personne prise en flagrant délit de ce type. Des solutions existent ou peuvent être envisagées pour vous débarrasser de tels encombrants.

DÉCHETTERIES

Trois déchetteries sont ouvertes aux Saint-Pierrins :

Verfeil :

05 34 27 53 97

Mardi, mercredi, vendredi et samedi, 9h-12h, 14h-18h, le dimanche de 9h30 à 16h30.

L'Union :

05 61 26 38 35

Du mardi au samedi, 9h-12h, 14h-18h, le dimanche de 9h à 17h.

Labège :

05 34 40 07 68

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 9h-12h, 14h-18h, les samedi et dimanche de 9h30 à 17h.

Travaux

ACTIONS CITOYENNES

Dans un contexte de crise mondiale, ces deux dernières années furent le théâtre d'actions citoyennes :

En 2009, confrontés à une végétation luxuriante engendrant un véritable danger au lieu dit « Lagarde », les agriculteurs de St Pierre de Lages et des villages alentours s'associèrent aux conseillers municipaux pour mener une action commune d'élagage et de mise en conformité des bas côtés.



En 2010, les conseillers municipaux ont sollicité les parents d'élèves pour mener une action commune pour le traçage de marelles et de terrains de jeux dans les deux cours de l'école après installation de poteaux de basket.



Soucieux de maintenir un lien social et d'être à l'écoute des habitants du village, les conseillers municipaux ont trouvé un réel plaisir dans ces rapprochements avec leurs administrés pour le bien commun.

Tout le conseil municipal remercie les personnes qui ont pu libérer de leur temps et participer à cette action citoyenne.

Travaux

Pool routier

- Cité des Jardins

Confrontés à un état de vieillissement très avancé de la chaussée, les habitants de la cité des jardins furent soulagés d'apprendre que la municipalité votait au budget la remise en état de leur rue en fin d'année. Lors de l'exécution des travaux de réfection il fut décidé une augmentation des surfaces des parkings, des capacités d'évacuation des eaux pluviales, un soutènement des terres dans la pente.



Avant



Après

- Chemin de Couranjou au Lieu dit « Couranjou » travaux de réfection de la chaussée.
- Collecte des eaux pluviales devant le mur du cimetière
- Montant des travaux 60000 € HT subventionné à 68-70% par le SIVOM de Lanta.

Actions diverses:

- Nettoyage du clocher envahi par la végétation et visite technique pour un montant de 200€ HT.
- Élagage des gourmands des platanes sur la RD1.
- Plantation de haies de protection pour les piétons en prolongement des barrières de sécurité sur la RD1 : montant de 1071 € TTC.
- Le raccordement au réseau internet du local dédié au modélisme de l'association « Model'Up » a été mis en place dans le courant de l'été.

Travaux toujours en attente

- Restauration extérieure de l'église
- Achat d'un tracteur pour l'ouvrier municipal
- Réfection des menuiseries de la salle des fêtes

Ces dossiers sont toujours à l'étude.

EN BREF

SÉCURITÉ ET PROPRETÉ DES PIÉTONNIERS

Nous vous rappelons que la circulation et le stationnement d'engins à moteur sont strictement interdits sur l'ensemble des piétonniers de la commune. Merci de respecter la sécurité des piétons et des cyclistes et d'emprunter les routes.

En outre, et afin de préserver le plaisir de la promenade de chacun, merci de participer à la propreté des piétonniers de la commune en ne jetant aucun déchet sur ce dernier et en vous munissant des sacs indispensables au ramassage des déjections de nos amis canins !

— — — —

SUCCÈS POUR LA COMMANDE DE FIOUL

Sous l'égide de la commission des travaux du Conseil municipal et suite au succès de la commande de 2009, une commande groupée de fioul a été menée afin de permettre aux Saint-Pierrins se chauffant par ce moyen de bénéficier du meilleur tarif possible. L'initiative a eu beaucoup de succès et sera renouvelée l'année prochaine. Les personnes se chauffant au fioul peuvent d'ores-et-déjà se faire connaître auprès de la Mairie

EN BREF

BRUITS DE VOISINAGE

Les tondeuses à gazon et autres engins de bricolages bruyants peuvent être utilisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, et le dimanche de 10h à 12h.

Les feux de broussailles sont, quant à eux, autorisés du lundi au samedi de 6h à 9h uniquement, et sont interdits du 15 juin au 15 septembre. Il est conseillé de privilégier les déchetteries.

Conciliateur :
05 62 18 82 00

M. Savelli tient sa permanence à la mairie de Lanta de 9h à 11h30 le 1er et le 3ème mercredi du mois.

----- AIDONS LE FACTEUR!

Les facteurs ne connaissent pas nécessairement le village ! Afin de faciliter leur travail, merci de fixer, au niveau de votre boîte aux lettres, le numéro de votre habitation. Cette formalité est absolument indispensable à la bonne distribution du courrier

Révision du POS PLU

Pourquoi une révision du Plan d'Occupation des Sols?

Le POS de la commune date de 1989 et avait été modifié en 2001, il ne répond plus aux réalités et exigences actuelles. Un nouveau cadre réglementaire donne des directives précises sur l'urbanisation des communes et sur la préservation des terres agricoles.

Pourquoi transformer le POS en PLU ?

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), le Plan d'Occupation des Sols (POS) est devenu le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La différence entre les deux documents est :

- L'obligation de la concertation, par la mise à disposition des travaux en cours.
- Un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**
- des orientations d'aménagement qui permettent à la commune, si elle le souhaite, de préciser les conditions d'aménagement des quartiers ou des secteurs d'enjeux.

La loi SRU, adoptée en 2000 et complétée en 2003 par la loi **Urbanisme et Habitat (UH)** traduit principalement une volonté de promouvoir l'aménagement du cadre de vie, de permettre une mixité de la population, de gérer le sol de façon économe.

Elle comprend :

- Un volet urbanisme : la rénovation des documents d'urbanisme.
- Un volet habitat : renforcer la solidarité entre villages, favoriser la mixité sociale.
- Un volet déplacement : une politique de déplacement au service du développement durable (voies piétonnes).

Au niveau local, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme cadre qui remplace l'ancien schéma directeur.

Il a été institué par la loi SRU, du 13 décembre 2000.

Sur un périmètre donné, le SCOT permet de coordonner, dans une logique de développement durable, les différentes politiques publiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de transport ou encore d'environnement. Ce document fixe des objectifs et donne de grandes orientations d'aménagement, des "lignes directrices", et constitue ainsi un cadre de référence.

En résumé, ces documents mettent l'accent sur :

- Le regroupement de l'habitat pour une meilleure utilisation et valorisation des infrastructures, réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement et voirie.
- La préservation des terres agricoles en évitant l'habitat diffus.

Comment se déroule la mise en place du PLU

Phase 1 : Elaboration du **Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD)**. Il définit une politique d'ensemble et précise les projets d'aménagement.

Phase 2 : Elaboration des projets de PLU, il s'agit de la transcription réglementaire du PADD

Phase 3 : Mise en forme des dossiers et consultations des services (personnes publiques associées et communes limitrophes).

Phase 4 : Enquête publique

Phase 5 : Approbation

Où en sommes nous ?

Nous venons de terminer l'enquête publique le 10 Novembre, le commissaire enquêteur nous a envoyé son rapport.

Il reste une dernière réunion avec les services de l'état (la légalité) pour contrôler la prise en compte de toutes les observations et remarques des personnes publiques et du commissaire enquêteur.

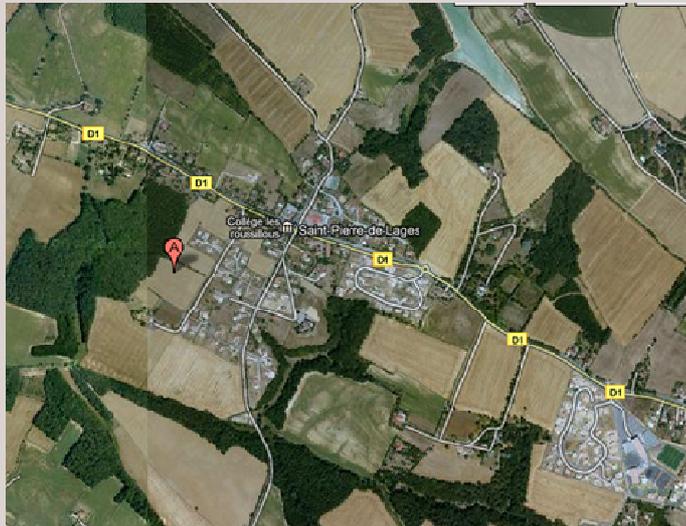
Dans le courant du premier trimestre 2011, le PLU sera soumis au vote du conseil municipal pour approbation.

Urbanisme

Permis de construire en 2010

15 Permis de Construire et Demandes Préalables de travaux ont été déposés pour l'année 2010:

- 2 PC pour maison individuelle
- 1 PC pour maison individuelle + hangar agricole
- 1 PC pour rénovation et extension
- 1 PC pour véranda
- 3 DP pour piscines
- 2 DP pour panneaux photovoltaïques
- 1 DP pour terrasse
- 2 DP pour abri voiture
- 2 DP pour rénovation



Extension de la station d'épuration

Notre station d'épuration est équipée de Bio-disques.

Cette technique non-polluante et écologique de traitement des eaux usées transforme la charge polluante en matières organiques inoffensives .

Des bactéries se développent par oxygénation sur les disques et absorbent les matières organiques dont elles se nourrissent. Il en résulte une eau traitée dépolluée.

Les bio-disques préservent l'environnement par leurs faibles besoins énergétiques, l'absence de bruit et d'odeurs et par le peu d'espace qu'ils occupent.



Ce système est évolutif, on peut rajouter plusieurs modules sur une surface réduite. Ces modules ont chacun une capacité d'épuration de 200 équivalent habitants.

Le premier bio-disque a été installé en 2003 , le deuxième en 2005 et le troisième cette année. Avec ce nouveau module nous pourrions assainir les nouvelles zones prochainement

ouvertes à l'urbanisation.

EN BREF

Pour toutes vos démarches administratives

Carte grise
Permis de conduire
Carte d'identité
Sortie du territoire
Visa
État civil
Urbanisme
Permis de construire
Consulter le site :

<http://www.vos-demarches.com/?o=racc>

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Nous vous rappelons que tous les travaux effectués doivent être déclarés à la Mairie afin que soient mis à jour les fichiers cadastraux

Les inscriptions pour le centre de loisirs se font directement auprès du directeur du centre de loisirs :

Eddy Sauvestre
ou
Marion Fernandez

tel : 06 73 21 37 18

mail :
clsh.saintpierredelages@live.fr

L'association Léo Lagrange organise des séjours pour les jeunes de 4 à 17 ans.

Le catalogue pour l'été 2011 est consultable à la mairie ou directement sur le site :

www.vacancesleolagrange.com

sur lequel vous trouverez les détails des centres de Vacances Léo Lagrange.

Centre de Loisirs

Le centre de loisirs de Saint Pierre de Lages a ouvert ses portes en janvier 2009. Cela fait 2 ans que l'association Léo Lagrange le gère avec succès. En moyenne 25 enfants ont été accueillis dans les locaux de l'école pendant les vacances scolaires (**février, Pâques, juillet, Toussaint**) et tous les mercredis pendant l'année scolaire. De **nombreuses activités** ont été mises en place pour le plus grand plaisir des enfants :



-La **visite au Stade Toulousain** a fasciné les enfants...

-L'**atelier cuisine** a permis d'élaborer quelques saveurs sucrées qui ont ensuite été dégustées lors du buffet gourmand



-Un séjour montagne à la station de la Gourette a été proposé pendant les vacances de février.

-La sortie au Parc Australien cofinancée par l'Association des Parents d'Elèves a eu un vif succès puisque 70 enfants ont pu y participer.

-Des sorties sportives, ludiques ou culturelles ont ponctué l'année : Sortie



en vélo, au lac de St Ferréol, au Théâtre de la Violette

- Le bivouac de juillet a été très apprécié.

De nombreuses activités de création ont illustré le thème du cirque. Le succès est donc au rendez-vous et dépasse nos prévisions ce qui pose quelques problèmes au niveau de l'accueil des enfants. L'agrément pour 35 enfants est aujourd'hui souvent dépassé et nous avons été contraints de refuser des inscriptions certains jours. De ce fait, la priorité sera donnée aux enfants de St Pierre de Lages et nous demandons aux autorités compétentes une augmentation de l'agrément en 2011.

Rappel : accueil des **enfants de 3 à 11 ans**, de **7h30 à 18h30**, **tous les mercredis** et pendant les vacances scolaires dans les locaux de l'école.

Recensement

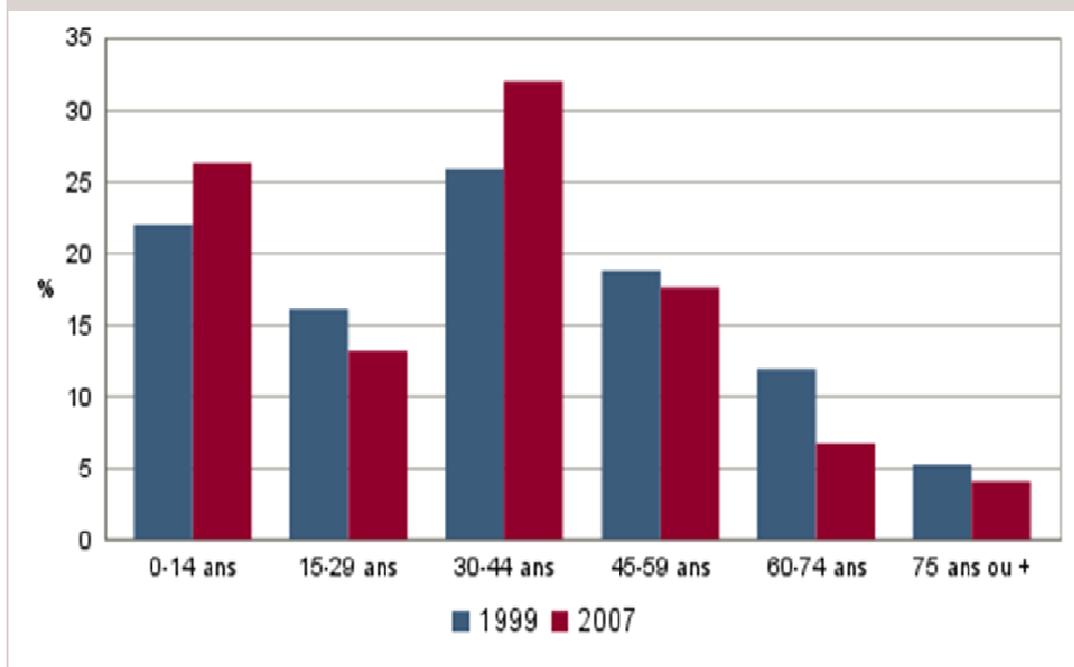
Le recensement a été effectué en Janvier 2010 par Mesdames Janine CHAMAYOU et Juliette GIROTTO, les données ont été rassemblées par le secrétariat de la Mairie et transmises à l'INSEE.

Les données montrent qu'après une forte augmentation de la population, entre 1999 et 2007, le nombre d'habitants n'a augmenté que de 1.2% entre 2007 et 2010. La population a également rajeuni sur cette période.

Population							
	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2010
Population	210	257	272	333	378	742	769
Densité moyenne (hab/km ²)	29,2	35,7	37,8	46,3	52,5	103,1	106,8
Nombre d'habitants par maisons	3.56	3.72	3.28	3.03	2.74	2.93	2.97

Indicateurs démographiques						
1968 à 1975	1968 1975	1975 1982	1982 1990	1990 1999	1999 2007	2007 2010
Variation annuelle moyenne de la population en %	+2,9%	+0,8%	+2,6%	+1,4%	+8,8%	+1,2%

Population par grande tranche d'âge en %



EN BREF

TAXI à Saint Pierre de Lages

A partir de Janvier 2011 un Taxi s'installe à St Pierre de Lages.

Pour tous vos déplacements privés ou professionnels (aéroport de Toulouse-Blagnac, gare de Toulouse Matabiau, métro,...) 24h/24 et 7j/7

Vous pouvez solliciter le taxi pour des transports d'enfants, pour l'aide aux personnes âgées désireuses de se rendre aux supermarchés, visites touristiques.... Et aussi pour planifier vos déplacements ou transport de marchandises.

Allo 06 01 40 40 57

Diététique et Nutrition

Elanice Diététique et Relooking
6 cours goudouli
31130
Quint Fonsgrives

Allo 06 61 83 97 99

EN BREF

CENTRE MÉDICAL
De LANTA
Chemin des écoles

Médecins :

Dr [URBAIN Suzana](#)

Tel : 05 61 27 18 91

Dr JAMME de
LAGOUTINE

Tel : 05 61 83 77 20

Jean-Philippe PUECH
06 74 56 23 96

Kinésithérapeutes :

Laurence [RABIER](#)

Sandra RAULY

Olivier [ROUZEAU](#)

Tel : 05 62 18 98 00

Ostéopathe :

Valérie [LEGER](#)

tel : 06 15 77 91 08

Sage-femme :

Patricia BARON

Tel : 06 28 19 21 23

Chirurgien-dentiste :

Philippe FARRUDGIA

Tel : 05 61 83 75 01

Pédicure/Podologue :

Laurence PELTIER

Tel 05 62 18 33 69

Mob 06 60 70 55 11

Infirmiers :

Un numéro unique
05 61 83 77 24

Béatrice
DARCHEVILLE
Pierre PIERREFIXE
Sophie TOLELEDO
Didier MUNOZ

Intercommunalité

Adhésion à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse

La commune de Saint-Pierre de Lages, soucieuse d'envisager la perspective d'une adhésion à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT), avait demandé, il y a quelques mois, une étude financière préalable aux services de la communauté, dont les résultats lui ont été transmis.

Réuni le 8 novembre 2010, le Conseil municipal devait envisager le vote d'une délibération portant demande d'adhésion à la CUGT, mais a décidé, **à dix voix contre, deux voix pour et deux abstentions, de ne pas donner de suite immédiate à ce projet d'adhésion.**

Conscient que l'enjeu de l'adhésion transcende le seul cadre des frontières de la commune, le Conseil municipal souhaite faire connaître les raisons pour lesquelles, après un important débat, il a effectué ce choix.

La CUGT, qui fait suite à l'ancienne communauté d'agglomération, constitue un cadre institutionnel transitoire vers un autre cadre aujourd'hui en construction, celui de la métropole. D'importants rapports, inspirant la réforme des collectivités actuellement en discussion, ont envisagé de faire de cette dernière une collectivité territoriale de plein exercice. Le Conseil municipal de Saint-Pierre de Lages tient à faire part de son inquiétude face à la perspective d'un projet qui pourrait mener, à long terme, à une **disparition pure et simple de la commune au sein de la métropole.**

Le Conseil municipal, dans un horizon temporel plus direct, s'est en outre prononcé en défaveur de la **perte de la compétence d'urbanisme**, dont le projet d'acte d'adhésion à la CUGT prévoit le transfert pur et simple à la communauté. **La maîtrise du cadre de vie reste une des préoccupations essentielles** de la commune, qui ne peut souffrir de se voir imposer toute contrainte en cette matière découlant d'une adhésion volontaire à la CUGT. L'enjeu d'une adhésion ne se mesurant pas à court terme, mais à long terme, le Conseil municipal a estimé qu'il n'était pas, dans cette perspective, envisageable pour la commune de céder sa compétence d'urbanisme et d'ouvrir la voie à la disparition progressive de son statut de commune rurale, d'autant que les territoires des communes de l'est toulousain constituent l'horizon de développement principal de la communauté. En outre, aucune réponse positive de long terme ne semble pouvoir être donnée quant au **maintien de l'approvisionnement en eau de la Montagne Noire.**

Le Conseil municipal note également que le débat sur l'adhésion à la CUGT s'est posé, dans la plupart des communes du sud-est toulousain, sous l'angle de **l'accès au service public du Transport à la demande (TAD)**, ce dernier ayant été posé comme conséquence d'une adhésion. Dans cette situation, le Conseil municipal, bien que fortement animé de l'intention de donner une satisfaction rapide au besoin constaté en matière de transport, **n'entend pas faire d'une nécessité donnée, celle des transports, l'unique déterminant de ses autres besoins.** La question d'une adhésion ne saurait se limiter à l'alternative posée pour le TAD.

Par ailleurs, le Conseil municipal constate que, si l'horizon de l'achèvement de la carte intercommunale approche à grands pas, **d'autres alternatives sont possibles pour la commune**, lesquelles restent à discuter mais prévoient un cadre de compétence moins risqué pour la commune, voire avantageux, notamment en matière sociale. Ces alternatives pourraient en outre s'affirmer selon un cadre budgétaire et fiscal moins rigoureux que celui de la CUGT, que le Conseil municipal a jugé défavorable à moyen terme.

Le Conseil Général

Le Conseil Général gère le département.

Le 20 et 27 Mars 2011 nous allons élire au suffrage universel les conseillers Généraux pour une durée de 3 ans pour notre Canton. Ils seront remplacés à partir de 2014 par les conseillers Territoriaux.

L'Assemblée nationale a fixé, le 28 mai 2010, à 3.496 le nombre des futurs conseillers territoriaux appelés à remplacer, en mars 2014, les quelques 6.000 conseillers régionaux et généraux, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales.

Quel est le rôle du conseil général :

Les compétences propres sont celles qui ont été définies par les lois de décentralisation de 1982 et 1983 et plus particulièrement celle du 7 janvier 1983 qui organise la répartition des compétences entre les communes, les départements et les régions.

Elles se composent pour l'essentiel de :

l'aide sociale (RMI/RSA, personnes âgées, handicapés, HLM, ...),

- la voirie (routes départementales),
- l'éducation (les collèges),
- les transports scolaires,
- l'aide aux communes,
- les services d'incendie et de secours,
- l'aide économique,
- la gestion d'un certain nombre d'équipements publics tels que les ports, les bibliothèques départementales et les archives.

Au-delà de ces missions, les conseils généraux sont amenés à mettre en place, en fonction des besoins propres de leur territoire, des politiques locales complémentaires et volontaristes qui sont financées sur leurs moyens propres.

Avec les nouvelles charges transférées aux départements dans le cadre de la décentralisation et la suppression de la taxe professionnelle, non intégralement compensées, le budget du département comme celui de la région sera en forte diminution pour les années à venir.

Les prochaines élections cantonales de mars 2011 donneront l'occasion de débattre de toutes ces questions et de mesurer tous les enjeux, avec en perspective l'avenir des départements, celui des petites communes, la remise en cause de la décentralisation et à travers elle, la relation de proximité entre les citoyens et les élus locaux.

EN BREF

CENTRE MÉDICAL De Ste Foy d'Aigre- feuille

Médecins :

Dr Virginie SALES
De GAUZY

Tel 05 62 71 26 30
Gilles QUOIQUE
Tel 05 61 83 80 50
09 75 70 72 73

Kinésithérapeute :

Céline DUMAS
Tel 05 62 18 32 75

Ostéopathe :

Sophie ROHMANN
Tel 05 34 66 85 71

Chirurgien-dentiste :

Audrey CATARINA
Tel 05 34 66 85 88

Infirmiers :

Jacqueline GOUAZE
Tel 05 62 18 52 08
09 60 07 23 63

Marie Françoise
HENRIQUET-
CATANEDO
Tel 05 61 83 71 69

Frédérique COMBE
Tel 09 60 04 11 03
06 62 62 63 89

EN BREF

Le Trésor de Saint Pierre de Lages

Dates des messes

Chaque 2ème
Dimanche du mois

A qui s'adresser :

Père Remaury

35 rue Notre Dame
31250 Revel
Tel : 05 61 83 53 70
Port : 06 03 22 59 20

Inès de Lachadenede

(mariage baptême,
Obsèques)
Tel : 05 61 83 78 02
Port : 06 79 57 72 76

Béatrice Boulanger
(Préparation au mariage
et au Baptême)

Tel 05 61 83 11 07

JF Prevost

(Chorale)
Tel 05 61 83 71 48

Presbytère

Tel : 05 61 83 10 30

CORRESPONDANTE DE PRESSE

Si vous avez besoin de faire passer une annonce ou qu'une manifestation soit couverte par le journal la « Dépêche du Midi », vous pouvez contacter **Martine Descotte**, correspondante du Journal.

Tel:

05 61 83 50 10

06 76 92 62 04

Ou par mail :
martine.descotte@wanadoo.fr

L'église de Saint-Pierre de Lages possède en matière campanaire un véritable trésor :

C'est un édifice de plan basilical orienté à l'est, bâti de briques et de moellons de marne. Le clocher mur contre buté par trois contreforts se compose de trois étages rectangulaires soulignés par une corniche. A chaque étage s'ouvre une baie campanaire en plein cintre comportant une cloche. Ces cloches datant des XVème et XVIème siècle sont classées depuis 1914.

Ces airains présentent une qualité dans l'art de la fonderie et une finesse de décoration tout à fait exceptionnelles.

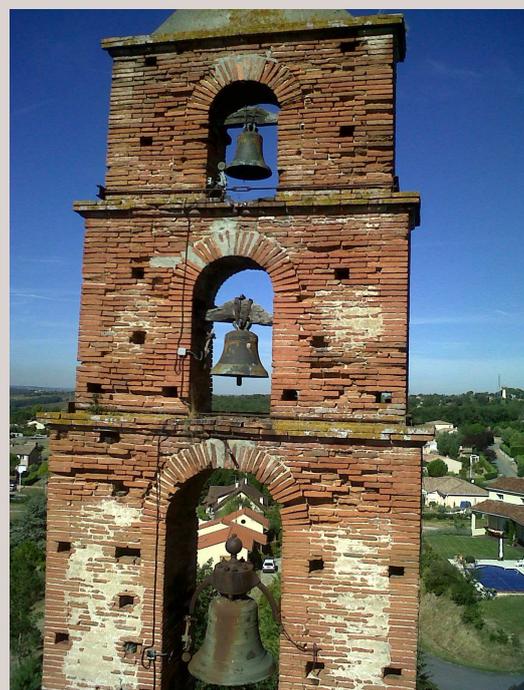
La cloche n° 1 (la plus grosse) date de 1633. C'est elle qui sert de cloche d'horloge

La cloche n° 2 ne porte pas de date mais elle est ornée de magnifiques lettrines gothiques onciales avec décor d'oiseaux dans les feuillages.



Cloche n°2 lettrines gothiques onciales

La cloche n° 3 est la plus exceptionnelle de ce trillion. Elle date de 1485 et offre une iconographie et un pastillage remarquables. Le fondeur reste à identifier mais, à l'évidence, il a mis sa marque qui représente un arbre à la branche duquel une cloche est suspendue



Saint Pierre de Lages le Blason

Étymologie :

Le mot de Lages peut avoir deux origines, il peut désigner une clôture défensive, mais également des forêts.

Le Blason ou armoiries de Saint Pierre de Lages :

Ce Blason a été créé en 1994 par Robert NICODEME, Didier MARCEILLAC et Jean-Yves SACAREAU, avec la collaboration de Mr Michel OLLE un passionné et expert des armoiries.

Description du blason :

La croix de Toulouse ou du Languedoc : cette croix représente notre région. Les couleurs sang (rouge) et or (jaune) sont le symbole du sang versé par nos soldats pour la défense de notre région et l'or représente le blé pour nourrir la population, elle correspond aussi à la richesse de la région.

Le clocher de l'église : Le clocher mur est typique du Languedoc, c'est encore aujourd'hui le plus beau monument de notre village, il témoigne de l'héritage du passé où la religion dominait la vie publique. C'est encore aujourd'hui un lieu de rassemblement pour les grands événements.

Le chêne : La représentation de l'arbre de nos forêts

Les clefs de Saint Pierre de Lages : Attribut de l'apôtre Saint Pierre, qui ouvrait et fermait l'accès au Royaume des Cieux.



EN BREF

BIBLIOTHÈQUE

La Mairie de Saint-Pierre de Lages est adhérente à la bibliothèque municipale de Drémil-Lafage. Cela signifie que vous pouvez vous y inscrire gratuitement et que la commune prendra en charge votre inscription. Cet accord vous permet de bénéficier d'un catalogue relativement bien fourni et d'emprunter les ouvrages de votre choix. Plus de 8000 livres sont disponibles.

L'équipe, constituée d'un agent culturel assisté de quatre animatrices bénévoles, accueille et renseigne les lecteurs ; des espaces aménagés de fauteuils sont réservés aux jeunes et un coin lecture confortable attend les adultes.

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 15h à 18h30 ainsi que les mercredi et samedi de 10h à 12h.

Adresse :
3, allée de l'Église,
31280 Drémil-Lafage
bibliotheque@dremil-lafage.fr

Téléphone :
05 62 18 57 20

Liens et numéros utiles

SAMU 15

Gendarmerie nationale 17

Gendarmerie de Lanta 05.62.18.63.13

Pompiers 18

Accueil sans abri 115

Allo enfance maltraitée 119

Violences conjugales 01 40 33 80 60

Assedic 39 49 (ou www.assedic.fr)

Centre antipoison de Toulouse 05 61 77 74 47

SOS Médecins 05 61 33 00 00

Pharmacie de Lanta : 05 61 83 78 19

Pompes funèbres : 05 61 83 10 66

GDF - URGENCE- sécurité gaz 08 10 43 30 81

EDF-GDF information 24h/24 08 10 82 93 72

Dépannage 24h/24 08 10 33 32 31

Notre quotidien....se nourrir...

Manger 5 fruits et légumes par jour...ne pas manger trop gras, trop salé, trop sucré... Ces messages, nous les entendons tous régulièrement. Ils font l'objet d'une obligation légale pour tous les spots publicitaires écrits, parlés et visuels. Nos enfants l'assimilent aisément à l'équilibre alimentaire ou le « bien mangé ». Mais qu'en est-il exactement ? Ces messages sont nationaux et ont été créés pour lutter contre l'obésité grandissante et notamment l'obésité infantile. Le résultat reste décevant car le nombre d'enfants en surpoids ne cesse de s'accroître (19% en 2010 vs 13% en 2001). Nous sommes près de 50% d'adultes à être en dessus des normes de santé.

Et pourtant, nous faisons beaucoup d'effort collectif : les cantines scolaires ont des obligations d'hygiène, la réglementation de 2001 sur l'équilibre alimentaire va devenir obligatoire en 2011 pour chaque établissement. La restauration d'entreprise se dote de produits « Bio » et propose des menus « saveurs », les industries agroalimentaires multiplient les messages sur leurs packagings de plus en plus réduits grâce au développement durable.

Alors que se passe-t-il réellement ? La crise, le manque d'envie, les habitudes de vie ?

Un peu tout ça...surement !

Quand on regarde par l'œil du sociologue, on s'aperçoit qu'il y a une différence géographique : le nord est plus touché que le sud de la France.

Quand on s'attache à la pyramide des catégories sociales, les plus affectés sont les plus bas revenus. Les explications sont multiples et les solutions ne sont pas forcément adaptées.

Mais au final, c'est quoi « manger 5 fruits et légumes par jour » ?

C'est à minima consommer 3 fruits et 2 portions de légumes, une entrée et l'autre en plat principal.

« Ne pas manger trop gras, trop salé, trop sucré » : c'est beaucoup plus vaste...C'est éviter de consommer régulièrement des aliments dits de « snacking » que l'on consomme souvent devant la télé et les jeux vidéos.

« Bouger plus » : les conseils demandent de marcher l'équivalent de 30 mn par jour à raison de 60 pas à la minute !

Alors, c'est quoi la recette pour manger équilibré ?

Voici les quelques ingrédients impondérables....

C'est un minima :

- une crudité par repas sous forme de légumes ou de fruits pour un apport suffisant en fibres, vitamines et minéraux
- un produit laitier pour l'apport calcique
- un féculent à base de céréales, légumineuses ou Pomme de terre pour l'apport en glucides lents et leur énergie
- un apport raisonné en matières grasses (huile, beurre) pour leur richesse vitaminique (A et E)

On incorpore une bonne dose de légumes et de fruits (cuits à la vapeur ou crus) pour permettre le bon fonctionnement de l'organisme grâce à la vitamine C, calcium, potassium et autres enzymes.

Ensuite, on saupoudre de viande, poisson, œuf, abats...une ou deux fois par jour pour le renouvellement de nos cellules et le maintien de notre capital musculaire

Sans oublier l'eau, véritable « huile » de notre moteur énergétique !

En mélangeant le tout avec prévenance, on obtient un repas riche en goût et plaisir...

N'est-ce pas un des objectifs de la diététique ?

Annie Roques

Prédateurs de nos jardins

Les Pesticides :

Parce que ce ne sont pas des produits anodins, les produits phytopharmaceutiques doivent être utilisés avec prudence en respectant scrupuleusement les précautions et recommandations d'emploi. Réglementation, formation aux bonnes pratiques agricoles, protection de l'utilisateur et information sur les conditions d'emploi, sont là pour permettre d'assurer la sécurité de l'utilisateur et du consommateur..

Si vous utilisez des pesticides en pulvérisation passez les le matin de bonne heure ou le soir tard, pour éviter de tuer les pollinisateurs comme les abeilles domestiques, sauvages et les bourdons, ainsi que les prédateurs d'insectes (coccinelles, cécidomyie du puceron)

Comment se débarrasser des pucerons

Il est indispensable dans un potager biologique de favoriser leurs prédateurs naturels : les coccinelles consomment de 50 à 70 pucerons par jour, certaines punaises qui avalent les larves et la cécidomyie du puceron (petit insecte ressemblant plus ou moins à une mouche dont les larves se nourrissent de pucerons)



Prévenir et guérir :

Lutte mécanique : sur les plantes solides, bien enracinées et développées projeter de **l'eau en jets forts** sur les feuilles infectées, recommencer chaque semaine.

Sur les plantes plus fragiles, **écraser** les pucerons à la main avec des gants et rincer les feuilles. ce n'est pas plaisant mais c'est bougrement efficace et bio !

Lutte chimique : Utiliser des purins insecticides comme le purin d'ortie ou la décoction d'ail et la pulvérisation d'eau savonneuse (savon noir)

Comment se débarrasser des limaces et escargots

Prédateurs :

le hérisson, apportez lui de quoi s'installer chez vous : un coin sauvage, avec feuilles sèches, bois et brindilles pour faire son nid.

Les crapauds : ils éliminent aussi d'autres indésirables

Les merles

Lutte chimique pesticides à faible impact le phosphate ferrique appelé Ferramol. Après avoir ingéré le produit, les mollusques cessent de s'alimenter. Ils vont se cacher puis meurent dans les jours qui suivent.

Lutte mécanique : au printemps à la tombée de la nuit les jours humides se munir d'une frontale et ramasser les limaces et escargots de votre jardin.

Comment se débarrasser de la La Cicadelle blanche (*Metcalfa pruinosa*)

Originaires d'Amérique du nord et introduction accidentelle en Italie en 1976, en France en 1985

La cicadelle blanche gagne du terrain, beaucoup de terrain, depuis son arrivée dans la région toulousaine en 1999

Insectes piqueurs, suceurs, les cicadelles s'attaquent à pratiquement tous les végétaux. leurs colonies importantes affai-

blissent fortement les plantes.

Les cicadelles protègent leur ponte et leurs larves par une sécrétion cireuse et fibreuse blanche. Leur miellat abondant favorise la fumagine. Il est vecteur de maladies virales et bactériennes.

Difficile à combattre . S'il y en a peu **écraser** les larves à la main avec des gants et rincer les feuilles avec du savon noir.

Voir dans les jardinerie les produits biologiques pour le traitement.

EN BREF

BIEN FAIRE LE TRI SÉLECTIF

Bac jaune ou bleu :

Sont recyclables

-Les Plastiques:

Toutes les bouteilles et flacons quelle que soit leur taille

Les métaux:

Toutes les boîtes en fer ou en aluminium
Conserve, canettes, aérosols (même ceux de la salle de bain), barquettes en aluminium,
Papiers et cartons
Tous les emballages, les journaux, magazines...

Ne sont pas recyclables

(et vont donc à la poubelle "normale") :
Sacs plastiques, barquettes en polystyrène, boîtes ou paquets en plastique souple.

Bac vert :

Sont recyclables :
Tous les verres

Ne sont pas recyclables

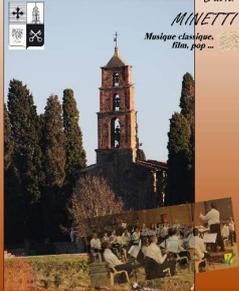
(et vont donc à la poubelle "normale") :
la faïence, les pots en terre, la vaisselle cassée, les ampoules électriques

Sortez les bacs pour le jeudi soir, et rentrez-les rapidement après le passage. Sortez la poubelle classique (ordures ménagères) le mercredi et le dimanche.

GÉNÉRALISTE
 D'HARMONIE
 DAVID PLANTADE

CONCERT

Harmonie de Fonsegrives
 Foyer Rural
 Sous la Direction de David MINETTI
 Musique classique, Jazz, pop...



sam.
6 nov

St-Pierre de Lages
 20h30 Eglise St Barthélémy
 Entrée Libre



Concert à l'église

Le concert du 6 Novembre à 20h30 a été un véritable triomphe, notre petite église de St Pierre de Lages était pleine à craquer (nous avons même dû refuser une vingtaine de personnes).



La cinquantaine de musiciens amateurs de l'Harmonie de Fonsegrives sous la direction de David MINETTI (flûte solo à l'orchestre du Capitole), nous a émerveillé avec un répertoire très varié (Gospel, Jazz, rock, traditionnel et classique) Ils ont su créer une ambiance chaleureuse qui a conquis le public.

Contact

Président :
David PLANTADE
Tel 06 71 82 10 53

Vice Présidente:
Paola MINETTI
Tel : 05 62 57 15 65

Site :
harmonie.fonsegrives@gmail.com



La magie de l'église et de la musique associées à l'enthousiasme du public et des musiciens nous ont fait passer une excellente soirée qui s'est prolongée plus longtemps que prévu.

État Civil



NAISSANCES

- ♪ Julien, Jean BRAUN né le 20 février 2010
- ♪ Evan MARCEILLAC né le 26 mars 2010
- ♪ Chloé, Charlotte ALVES-MAGALHAES née le 28 mars 2010
- ♪ Shaenna, Victoire COLLIGNON née le 02 avril 2010
- ♪ Maylis POTARD née le 06 mai 2010
- ♪ Corentin, José, Fabien BORG né le 07 septembre 2010
- ♪ Jeanne, Francine, Marguerite CRÉPY née le 06 septembre 2010
- ♪ Marianna, Chanlé, Gigla SYLLA née le 16 septembre 2010
- ♪ Romane DEVRAINNE née le 07 octobre 2010
- ♪ Oscar JEANJEAN né le 28 octobre 2010
- ♪ Théo, Mathis MAZOYER né le 06 novembre 2010
- ♪ Laura, Marie MAZEL - RAMOS née le 15 novembre 2010
- ♪ Raphaël, Roland, MARCEILLAC né le 29 novembre 2010
- ♪ Lison, Charlotte, Iris FRICART née le 23 Décembre 2010

Toutes nos félicitations aux parents



MARIAGES



- ♥ Claire, Marie, Germaine PETITGIRARD et Daniel JACQUES
se sont unis le 31 mai 2010
- ♥ Elodie FAURE et Jean-Baptiste, Guy, Pierre GATTI
se sont unis le 17 juillet 2010
- ♥ Odile MAYER et Dominique, Bernard VIELLEDEN
se sont unis le 31 juillet 2010
- ♥ Emeline AVERSENG et Benoît, Robert, Michel BLANCHE
se sont unis le 28 août 2010

Nous leurs adressons tous nos vœux de bonheur

DÉCÈS

- † Simone, Louise LOMBARD nous a quitté le 16 mars 2010
- † Jean, Marcel CHAMAYOU nous a quitté le 30 mars 2010
- † Gisèle, Micheline ESPINASSE nous a quitté le 22 avril 2010
- † Yvonne, Marie, Anne MARCEILLAC nous a quitté le 04 mai 2010
- † Jacques, François Paul RAYSSAC nous a quitté le 03 juillet 2010

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles des défunts.

EN BREF

ASSISTANTES MATERNELLES

Cinq assistantes
maternelles sont
installées sur la
commune :

Sophie Alibert
au 6 allée de Cocagne
Tel : 05 61 83 77 42

Caroline Leblond
chemin du Touron
Tel : 05 62 18 36 09

Sylvie Serres
6 cité des Jardins
Tel : 05 61 83 57 65

Nadine Sibrac
26 avenue de Toulouse
Tel : 05 61 83 74 08

Sandrine Jaflin
Garrouste,
Tel : 05 62 18 51 77

CRÈCHES

Plusieurs crèches sont
disponibles à proximité
de la commune.

Crèche municipale
de Lanta
05 62 18 52 05

Crèche
"L'Île aux enfants"
Drémil-Lafage
05 61 83 58 45

Crèche
"Les poussins"
Quint-Fonsegrives
05 61 24 33 44

Crèche
"Les Quintounets"
à Quint-Fonsegrives,
05 61 24 60 57

"LES AILES BLANCHES"

L'ASSOCIATION DE SOPHROLOGIE

Contact

Marie-Laurence
MATA

Tél : 06 82 63 03 43

Diplômée :
du Master spécialiste
en Sophrologie
Caycédiennne,
Sophrologie Enfance
Ado, Technicien
P.N.L, Praticien
Brain-Gym

17 chemin du
Combebernard.
31570
Saint Pierre de
Lages

Vous propose :

**Tout au long de l'année, de transformer vos
angoisses en pensées positives, vous libérer des méfaits du
stress....**

Apprendre à respirer, découvrir son corps comme un lieu de vie et d'énergie, libérer ses tensions, ses émotions, ses dépendances (tabac, alcool), apprendre à lâcher prise au quotidien, renforcer la confiance en soi par la visualisation positive, prendre sa place dans un groupe, développer ses capacités, apprendre à construire un futur positif...

**Respirer, poser le mental, observer la vie
simplement, avec ...**

- * Des séances pour adultes, en petits groupes de 4 à 5 personnes, pour se faire du bien dans un cadre convivial et très respectueux, le lundi à 18h30. Le groupe est complet depuis le 04 octobre.
- * Des séances individuelles pour enfants, adultes et adolescents sur Rdv
- * Des ateliers en Lycée et Écoles supérieures, pour la préparation aux examens
- * Des ateliers de gestion du stress en entreprise pour l'harmonisation des relations, plaisir d'entreprendre, développer sa créativité.



CLUB AGE VERMEIL

Créé en 1985 le CLUB AGE VERMEIL de St Pierre de Lages regroupe des retraités du village qui partagent ensemble des moments de convivialité et de solidarité.

Le club compte actuellement 30 membres.



Ils nous ont quittés :

Marcel CHAMAYOU le 30 mars

Il fut parmi les fondateurs du club, toujours présent, sa joie de vivre emplissait toutes nos réunions et sa voix de ténor nous entraînait avec gaité dans ses chants.

Gisèle ESPINASSE le 22 avril

Elle était l'âme du club, après avoir été trésorière, elle assistait son époux dans le rôle de président. A l'écoute de tous, toujours disponible, elle a su tisser un lien de solidarité entre nous. Elle adorait la danse, elle nous emportait dans la joie de son tourbillon et nous faisait oublier pour quelques instants les soucis de la vie.

Gisèle, Marcel, vos chants résonnent toujours

BUREAU

Président :
Gaston ESPINASSE

Vice président :
Camille FAURE

Trésorière :
Georgette POUZAC

Secrétaire :
Françoise
LEMBEZAT

tél:

05 62 18 52 46
05 61 83 75 29





VOLLEY CLUB

LANTA-ST PIERRE-DREMIL

Voilà maintenant 5 ans que les volleyeuses et volleyeurs de Saint Pierre de Lages et des communes environnantes sont engagés en championnat FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail).

L'association est coprésidée par Jérôme Trousselle et Olivier Bésinet et regroupe une vingtaine de joueurs qui se retrouve dans deux équipes mixtes et masculines.

De nombreux nouveaux nous ont rejoint cette année pour renforcer les effectifs, et ont rapidement trouvé leur place au sein des équipes.

Les entraînements et les matchs ont lieu le mercredi soir dans le gymnase du collège de Saint Pierre de Lages. **Bonne saison à toutes et à tous !**

Contact

M.Jérôme
Trousselle

Tel :
05 34 66 26 94

Email :
Jerome.trousselle
@falconstor.com



COMITE des FETES

Le comité des fêtes essaie tous les ans de vous apporter du changement aussi bien sur les repas que sur les animations.

Carnaval le 27/03 : La diligence a conduit les cow-boys et les indiens sous le préau où les gâteaux et le chocolat chaud ont été appréciés. Après le repas western, le groupe country de Gragnague nous a initié à quelques pas de danse.

St Jean le 26/06 : Après le repas moules frites, la banda LES CARAMAGNOLS nous a accompagné autour du gigantesque feu, et a joué une musique entraînante et bien rythmée.

Fête locale le 27,28 et 29/08 : Les concours de belote et de pétanque ont été joués par un bon nombre de participants. Après la délicieuse « mountjetado », la disco PODIUM DELIRE a fait danser tous les convives. Les enfants ont profité des structures gonflables gratuites toute l'après midi. La bonne odeur des grillades et la musique festive de la banda AOC'S ont régalé le public venu nombreux sur la place du village. La soirée s'est terminée avec la très bonne prestation de l'orchestre ACROPOLE.

Le comité remercie le Conseil Général, la municipalité, les sponsors pour leur soutien financier et moral et vous attend encore plus nombreux l'année prochaine.



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE A TOUTES ET A TOUS

BUREAU

Président :
FAURE Serge

Vice Président :
ITIER Urbain

Secrétaire :
FAURE Jacque

Secrétaire Adjointe :
SERAN Sylvie

Trésorier :
VALETTE David

Trésorière Adjointe :
ITIER Sylvie

Membres Actifs :

ALIBERT Romain,
AZEMAR Lionel,
BIGARAN Claude,
BONNET Alicia,
FAURE Julien,
GIL Patricia,
GIN Corinne,
ITIER Quentin,
ROBERT Margot,
SERRES Cathy,
VALETTE Isabelle.

Dates à retenir :

CARNAVAL :
à déterminer

ST JEAN :
25 juin 2011

FETE LOCALE :
26, 27 et 28 août 2011





TENNIS CLUB DE LA COCAGNE

www.club.fft.fr/tccocagne

BUREAU

Président
Edgard PAYRASTRE

Trésorier
Caroline
CHATELAIN

Trésorier adjoint
Philippe LEBLOND

Secrétaire
Geneviève VIGUIER

Contact

Tel :
05 61 83 67 62

Email :
Tennisclubcocagne@gmail.com



2010 La Fusion:

Le TCC se lance dans sa deuxième année d'existence. Durant cette année 2010, le TCC a mené de front plusieurs actions dont la mise en place de la structure du club qui rentre dans une phase de stabilisation après la fusion des anciens clubs de Tennis de Lanta et de Saint Pierre de Lages.

2010, une année riche, elle a vu se concrétiser plusieurs événements : des animations sur le plan local, de la compétition pour les jeunes et les adultes et la continuité des enseignements.

La réussite du club est aussi la réussite de l'équipe pédagogique. De nombreux échos positifs nous ont été remontés par les adhérents sur les enseignements prodigués par les BE/IF. A ce titre, le bureau du TCC remercie l'équipe d'enseignement 2010 pour leur sérieux et leur gentillesse appréciés par tous.

Le Club.

La saison 2009/2010 s'est achevée sur un effectif important de 154. Pour cette nouvelle année, les adhérents ont renouvelé leur confiance, l'effectif se stabilise à 133 adhérents dont 94 enfants.

En compétition enfant, nous saluons l'équipe filles 11-14 ans finaliste du Challenge Espoir Département et l'équipe senior + 35 ans vainqueur du challenge Beaumont/Leze .



Paques 2010 - Stage enfant ouvert à tous (licenciés ou non)

Ambition pour 2011

Continuer l'engagement des jeunes dans les différentes compétitions par équipes et individuelles. Promouvoir le tennis féminin par la création de compétitions et d'animations pour les femmes.

Ouvrir le tournoi Open adultes aux joueurs de 3° série.

Proposer des animations aux enfants et adultes débutants.

Développer le partenariat entre clubs par des rencontres amicales.

Rechercher de sponsors.

BUREAU

VIP 31

Volant Intrépide Saint Pierrin



Jeune et dynamique club de BADMINTON, né en 2005, nous comptons aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents et nous vous invitons à nous rejoindre. Nul besoin d'être un champion, le club est avant tout orienté sur la pratique du badminton loisir, ce qui n'empêche ni de progresser ni d'accéder à la compétition pour ceux qui le souhaitent. L'encadrement des jeunes (et des débutants en général) est assuré.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir échanger quelques volants avec nous au Gymnase du collège de Saint Pierre de Lages aux créneaux suivants :

Vendredi	de 19h à 20h (Cours d'Initiation)
Vendredi	de 20h à 22h (Jeu Libre)
Samedi	de 18h à 22h (Jeu Libre)
Lundi	de 19h à 21h (Jeu Libre)



Photo prise lors du Tournoi Interne

Tous les ans nous organisons un tournoi interne et si possible une ou plusieurs rencontres amicales avec d'autres Club.

Tarif Cotisation pour l'année scolaire (incluant la licence)

70 € pour les plus de 18 ans
65 € pour les plus de 9 ans
45 € pour les moins de 9 ans

Président
Bertrand DEBONNE

Trésorière
Caroline DEBONNE

Secrétaire
Sandrine BLOHORN

Secrétaire adjoint
Jean-Pierre RIVIERE

Entraîneur
Philippe REINQUIN

Contact

Email :
vip_31570@yahoo.fr

Tel : 06 22 58 46 78

Site :

<http://www.vip31-badminton.fr/>





Association des Parents d'Elèves

BUREAU

Présidente
Murielle CABROL

Secrétaire
Jean-Luc BRAND

Secrétaire adjointe
Anne CARETTE

Trésorière
Magali BONNEFOY

Trésorière adjointe
Florence VERGE

Contact

[ape.stpierredelages@
gmail.com](mailto:ape.stpierredelages@gmail.com)

Ou

boîte aux lettres de
l'APE à l'école (porte
rouge).



L'association des Parents d'Elèves de Saint-Pierre de Lages est constituée de membres bénévoles.

L'APE œuvre pour l'école, afin de permettre aux enfants de participer à des projets pédagogiques enrichissants, elle participe au financement des sorties scolaires et de l'activité piscine.

Elle anime la vie périscolaire, par ses manifestations annuelles : Tombola à Noël, atelier maquillage lors du carnaval, vide grenier, fête de l'école en juin, ... Elle assure une étude surveillée gratuite les lundis et jeudis soirs.



Date à retenir

Le vide grenier aura lieu le dimanche 22 mai 2011

Nous avons besoin de vous, **n'hésitez pas à nous rejoindre** pour nous aider à monter d'autres projets ou pour nous faire part de vos idées.

Association Lages tonic

.Besoin de garder la forme?

Après 6 années sportives, l'association LAGES TONIC vous propose des séances toniques tous les mardis soirs de 20h30 à 22h (hors vacances scolaires) dans le gymnase de Saint Pierre de Lages.

Au programme : enchaînements cardio, abdominaux, renforcements musculaires et assouplissements associés à une diversité d'accessoires tels qu'elastibands, bâtons ou poids lestés pour intensifier le travail musculaire, le tout sur une musique très stimulante !

Ces séances hebdomadaires restent extrêmement sympathiques et pleines de convivialité.

Cette année, une nouvelle dynamique prend le départ avec Wilfried LAMBERT, notre nouvel animateur sportif.

Alors si vous voulez prendre soin de votre corps et de vous-même tout en vous faisant plaisir, venez nous rejoindre et profiter d'une séance découverte !

Tarif adhésion : 120 euros/an, 80 euros à compter du 1^{er} janvier 2011 payables en deux mensualités.



BUREAU

Présidente :
Christèle
JACKIEWICZ
Tel : 05 61 27 57 63

Vice-présidente :
Hélène DUSSURGET
Tel : 05 61 83 69 55

Trésorière :
Laurence DOUEIL
Tel : 05 61 83 50 88

Secrétaire
Sylvie DANJEAN
Tel : 05 61 27 53 70



N'hésitez pas à contacter les membres du bureau qui se feront un plaisir de vous en dire plus





Association Soumba

Créée en février 2010, l'association Soumba souhaite transmettre et faire connaître les arts d'Afrique de l'ouest, musique, danses et chants confondus.

Cours de danse et
percussions
Africaines

Stages et voyages
organisés

Animation tout
public
Ballet Saâmato San

Contact

Emilie Guillon

Tel :

06 83 14 81 77
05 61 80 23 98

Mail :

Infosoumba
@gmail.com

Facebook et
Myspace
Soumba



Ces différents arts vous seront présentés par nos intervenants, qui seront heureux de vous faire partager leur passion à travers des méthodes d'apprentissages adaptées à tous les âges.

Petits & grands voyageront au son des percussions africaines, et pourront s'exprimer sur des chorégraphies traditionnelles



Venez découvrir avec nous ces arts mystiques que nous livre généreusement l'Afrique.



La Chasse

Le petit gibier que sont les lièvres, lapins, perdrix, faisans, grives, alouettes... sont les premières victimes des pesticides.

Le gros gibier n'est pas du tout un gibier de la région. Toutefois, sur les routes, les sangliers peuvent constituer un danger et pour qu'ils ne deviennent pas trop envahissants, leur population doit être régulée. A cette fin, des battues sont organisées.



Quant aux chevreuils, la Fédération de chasse nous accorde deux bracelets payants. Deux chevreuils ont été abattus cette année.



BUREAU

Président :
Victor CECCONATO
Tel : 05 61 83 77 37

Vice-président :
Gaston ESPINASSE
Tel : 05 62 18 52 46

Trésorier :
Roland MARCEILLAC

Trésorier adjoint :
J-Marc VAILLANT

Secrétaire :
Régis VAILLANT

Secrétaire adjoint :
Serge FAURE

Garde Chasse
communal:
Michel SERAN

Membres actifs :
J-F DAMBRUN
Henri VAILLANT





Model'Up

Model Up, association de maquettisme et modélisme, vient de fêter ces 5 ans. Cette association a pour but de rassembler adultes et adolescents autour des différentes disciplines ; Avion, Hélicoptère, Voiture, Bateau, Diorama / Figurines... .

Contact

J-Michel FOURNIER

Tel : 05 61 83 71 01

Email :
jean-michel.fournier
@model-up.com



Aujourd'hui les principales disciplines sont la réalisation d'avions et hélicoptères et autres OVNI pour ensuite aller voler au gymnase du collège le mardi soir ou à la piste en plein air située proche du lac de St Foy d'Aigrefeuille.



Si vous souhaitez, pratiquer, ou tout simplement vous renseigner, sur les activités de Model Up ; venez nous voir le samedi matin dans l'atelier situé derrière la mairie de St Pierre de Lages, ou contactez moi



La Pétanque

Le club de pétanque de St Pierre de Lages a 32 licenciés et 10 cartes de membre honoraire. Le club évolue en 1ère division du secteur du grand Lauragais.

Le club a fini 3ème de ce secteur dans lequel évoluent des clubs comme Revel.



Nogaret, le Bourg St Bernard, ce qui est vraiment une grosse performance. Le club a organisé plusieurs concours cette année dont 2 officiels.

Il a aussi organisé le concours cantonal qui a réuni St Pierre de Lages, Lanta et le Bourg St Bernard.

Les licenciés se réunissent tous les vendredis à partir de 17 H et organisent un repas convivial le dernier vendredi de chaque mois.

L'assemblée générale s'est tenue au mois de décembre et le bureau n'a pas eu de changement :

Le club remercie le conseil municipal qui nous a autorisé à utiliser le local des associations.



BUREAU

Président :
Bernard GIN

Vice-président :
Michel SERAN

Trésorier :
George JAM

Secrétaire :
David VALETTE



L'AMI JEAN, 2 Route de Caraman 31570 LANTA Tel 05 34 43 29 88

l'ami Jean

Cariste Epicier

Vins de propriétés, alcools, champagnes et whiskies

Épices au poids, thés, graines

Produits artisanaux

Partenaire de vos évènements

Ouvert du mardi au dimanche

L'impression de ce bulletin municipal a été réalisée grâce au soutien de ces deux partenaires



VENTE - LOCATION - ESTIMATION - GESTION

EXPERT AGREE EN EVALUATION IMMOBILIERE

Etude patrimoniale – Achat / Vente – Donation / Partage – Succession
Liquidation de communauté – Valeur locative

Votre partenaire en immobilier

05 61 81 84 31 - contact.romeroimmobilier@orange.fr

8 bis place Quinquiri – 31570 LANTA

www.romero-immobilier.com

Expert agréé SNPI - Membre du SIA